

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

BAIE DE SOMME MARINE

juillet 2011

Madame, monsieur,

La baie de Somme meurt depuis cent ans. En 1911, l'estacade du chemin de fer franchissant la baie entre Noyelles-sur-mer et Saint-Valery-sur-Somme est comblée, devenant digue pleine. La baie perd alors l'essentiel de sa surface, et surtout sa dynamique marine, qui lui permettait de contrarier les grands bancs de sable l'envahissant, et estuarienne, lui offrant la très riche vie biologique de nourricerie.

Le bilan est connu. La baie de Somme a gagné plus de 2 m de hauteur de sable. Le port de commerce de Saint-Valery, fortune de la Picardie et de la France cinq siècles durant, n'existe plus. La pêche en mer n'a pas survécu à la disparition des crevettes et poissons plats. La pêche à pied, autrefois pratiquée en fond de baie, l'est à l'extérieur. Les emplois que crée le tourisme subsisteront-ils à une baie délaissée par la mer ?

La perte va au-delà. Un hectare soustrait à l'influence marine par abandon ou urbanisation se mesure en protéines en moins pour l'humanité. Seule la mer peut encore nourrir l'homme.

Sous les sables de la baie gisent des centaines d'emplois, une nature condamnée.

Il faut réagir. Contrer l'ensablement renouvellera la dynamique hydraulique et estuarienne ; recréera le milieu bactérien par la seule rencontre des eaux douce et salée, favorisant la biodiversité, la renaissance de plancton, de vers, crustacés, bivalves, crevettes, poissons, nourriture pour les oiseaux, nourriture pour l'homme. La chaîne alimentaire redémarrera.

Une solution existe. Elle consiste à draguer, depuis la mer, le bouchon de sable qui ferme la

baie à toute dynamique. Ce « débouchage » est seul à même de rendre aux marées leur puissance, de restituer à la baie l'équilibre de la nature.

Ce sable est identique à celui employé depuis des dizaines d'années pour construire des ponts, des centrales nucléaires. Le bâtiment et les travaux publics, qui en utilisent 500 millions de tonnes par an en France, s'interrogent déjà sur une possible pénurie de ce matériau. Le sable devant la baie est pourtant identique à celui importé, notamment d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, du sable dragué en mer.

Il faut agir. Le dragage sur le domaine public maritime est une activité économique créatrice de richesses et d'emplois, locaux et (très) durables. Il revient aux entreprises privées, toutes en recherche de sites d'extraction, de le mettre en œuvre. Il revient aux politiques locaux, département, région, communes, d'exercer leur influence pour amener les industriels à se mobiliser. Ce travail a commencé, il faut l'intensifier.

Il revient surtout à nous tous, citoyens et citoyennes, Picards en premier, d'agir auprès de ces élus pour que s'enclenche enfin ce renouveau d'une BAIE DE SOMME MARINE.

Appelons les élus du département, en premier Christian Manable, président du conseil général de la Somme, à mettre en œuvre sans délai les études et actions propres à reconquérir pour la nature la baie de Somme.

Jacques Gravend,
journaliste